



## Engagement des familles pour l'obtention d'un transport scolaire en Taxi

Nom et Prénom de l'élève : .....

Nom et Prénom du père ou responsable légal :

Commune .....

.....

Ile : .....

Tél : .....

Etablissement scolaire : .....

Nom et Prénom de la mère ou responsable légale :

.....

.....

.....

Tél : .....

### 1. La famille s'engage à :

- ✓ Accepter la mise en place d'un transport collectif comprenant un seul aller/retour par jour (zone du domicile/établissement/zone du domicile) aux horaires permettant de déposer et récupérer l'ensemble des élèves transportés par le même véhicule ;
- ✓ Accepter dans ce cas, l'aménagement d'un emploi du temps adapté en raison de certaines contraintes liées aux difficultés des moyens de transport ;
- ✓ Préparer son enfant tous les matins, en prenant soin de la toilette matinale et de l'hygiène avant de monter dans le transport ;
- ✓ Réceptionner son enfant à sa sortie du véhicule (pour les moins de 10 ans) ;
- ✓ Accepter l'arrangement du chauffeur de taxi, en cas de lieu difficile de ramassage et de dépôt pour le transporteur.
- ✓ Rappeler l'importance de la ponctualité à son enfant sur les points de rendez-vous, du respect des règles de sécurité dans le véhicule (mettre la ceinture, rester assis, avoir un comportement approprié)
- ✓ Rappeler l'importance du respect du véhicule (ne pas écrire sur les fauteuils, ne pas déchirer les housses du siège, ne pas salir la voiture). En cas de dégradation du véhicule, le chauffeur pourra demander un dédommagement aux responsables légaux de l'enfant ;
- ✓ Rappeler le respect du transporteur, en indiquant de ne pas donner de coup de pieds dans le siège du chauffeur, de ne pas crier durant le trajet en voiture, de rester calme ; le chauffeur est dans l'obligation de signaler aux coordonnateurs/ESR et au service des transports des situations récurrentes.
- ✓ Prévenir le chauffeur, en cas de retard ou d'absence de son enfant (en appelant la veille ou le matin le chauffeur) ;
- ✓ À être vigilant sur l'état de santé de son enfant, avant chaque départ (maladie/hygiène). Le retour en taxi au domicile dans le courant de la journée pour ce dernier motif devra rester exceptionnel ;
- ✓ Informer le chauffeur, en cas de changement de numéro de téléphone ;
- ✓ Donner au chauffeur « les informations importantes » concernant les besoins de son enfant : par exemple : fatigabilité excessive, crises d'angoisse, besoin d'aller aux toilettes, sensibilité à la chaleur....

**Rappel :** Le transport en Taxi est une mesure exceptionnelle qui ne peut malheureusement pas être donné à tous. Il peut être retiré si certaines situations venaient à changer ou perdurer (ex : moyen de transport, manque de civisme ou non-respect des obligations fixées à l'enfant et à ses responsables légaux).

### 2. Pour information, le transporteur est engagé à :

- ✓ Assurer le transport scolaire des élèves en situation de handicap chaque jour de classe prévue au calendrier scolaire, à raison d'un aller et un retour par jour, entre le domicile de l'élève et l'établissement scolaire et inversement, dans les meilleures conditions de régularité, de confort, de propreté, de sécurité et de rapidité ;
- ✓ Être bienveillant et courtois avec l'élève et la famille. Comprendre les besoins spécifiques des élèves en situation de handicap, échanger avec les familles et l'établissement scolaire ;
- ✓ Signaler au service des transports scolaires lorsque l'élève est absent plus d'une semaine ou en cas de difficultés.

Date et signature de la famille

Visa de l'Etablissement